



Le Lapin aux Guêtres

Conditions Générales de dépôt-vente

Lors du dépôt, il est convenu ce qui suit entre les deux parties :

1- Contrat de dépôt

Le déposant donne mandat exclusif au LAPIN AUX GUÊTRES de vendre pour son compte les articles déposés pendant toute la durée du dépôt et s'engage, en contrepartie, à céder au LAPIN AUX GUÊTRES, le montant de la commission pour chaque article vendu.

2- Le RDV

Le client peut librement prendre RDV en ligne via le site internet selon les créneaux proposés. Il s'engage à honorer son RDV et à consulter la liste des marques acceptées ainsi que les présentes conditions générales. Afin de satisfaire le plus de clientes, il n'est pas possible de prendre un nouveau RDV avant le retour du dépôt en cours.

3- Procédure de dépôt

Lors du premier dépôt, une fiche client est établie. Le déposant s'engage à présenter au LAPIN AUX GUÊTRES une pièce d'identité et une adresse mail en cours de validité et à informer le magasin de tout changement de coordonnées. Le contrat de dépôt est signé, envoyé par mail et conservé par chacune des parties.

4- Les articles

Les vêtements et accessoires déposés doivent être en parfait état, lavés et repassés, de certaines marques et de saison. Limites de 5 articles minimum à 20 articles maximum par personne. Le magasin ne reprend pas en dépôt des articles précédemment déposés ou achetés dans le magasin. Le magasin se réserve le droit de refuser certains articles hors-critères et de retirer de la vente sans préavis, tout article. (*Liste des marques acceptées disponible sur demande*)

5- Prix de vente

Lors du dépôt, les articles sont examinés, sélectionnés et le prix qui sera versé au déposant en cas de vente, est fixé d'un commun accord et écrit sur le contrat. Les articles seront mis en vente à prix raisonnable en tenant compte du pourcentage de la Boutique selon le type d'article.

6- Promotions et soldes

Le LAPIN AUX GUÊTRES peut appliquer des soldes ou des promotions sur les articles laissés en dépôt sans que cela n'influe sur le prix dû au déposant en cas de vente.

7- Durée du Dépôt

Le contrat de dépôt a une durée de 2 mois, un RDV de retour est convenu au moment de la signature du contrat. Si le RDV de retour n'est pas honoré et sans nouvelles de la déposante dans le mois suivant la fin du contrat, les articles invendus non récupérés intégreront automatiquement le stock du magasin ou pourront être donnés à des associations. Pour faciliter la gestion de votre dépôt, la date de retour est mentionnée sur votre contrat, merci de venir avec un sac le jour du retour des invendus.

8- Le paiement

A l'issue du contrat, la déposante récupère la somme correspondante aux ventes réalisées lors de la période de dépôt. Aucun paiement ne sera effectué avant la vente des articles mis en dépôt ou en milieu de contrat. En cas d'envoi postal, 2€ de frais de gestion seront déduits de la somme dûe.

9- Réglementation et responsabilité

Le LAPIN AUX GUÊTRES se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Le LAPIN AUX GUÊTRES sert d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur et ne peut être tenu pour responsable de la qualité ou du fonctionnement des articles qu'il vend pour le compte de ses déposants. En cas de litige soulevé par les acheteurs, le déposant-vendeur est seul responsable. Le LAPIN AUX GUÊTRES n'est pas responsable des détériorations causées pendant la durée du dépôt (traces lors d'essayage, usures, déchirures etc...). Le magasin est assuré contre les risques responsabilité civile, vol, incendie à l'intérieur du local.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par e-mail.

Le LAPIN AUX GUÊTRES vous remercie pour votre dépôt !